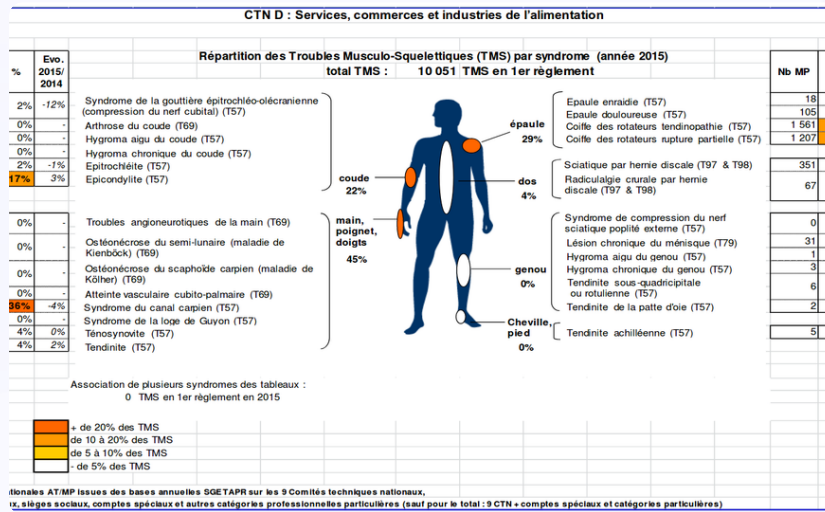




Le Risque Routier Professionnel

Le risque routier est la principale cause de décès au travail. Anticiper ce risque est crucial pour éviter des conséquences dramatiques pour les collaborateurs de l'entreprise et l'entreprise elle-même.

Les Risques sur la Route



Risque Mission

Les collaborateurs se déplaçant dans le cadre de leur travail sont exposés à ce risque. Ils peuvent être tenus responsables d'infractions au Code de la route ou d'accidents corporels.



Risque Trajet

Les accidents lors des trajets domicile-travail sont assimilés à des accidents du travail. La prévention de ce risque dépend de la volonté partagée entre l'employeur et le collaborateur.

L'accidentalité liée au Risque Routier

1 Mortalité au Travail

En 2019, 406 personnes sont décédées sur les routes lors d'un déplacement lié au travail.

2 Types d'Accidents

111 personnes sont décédées lors de déplacements pour mission professionnelle, et 295 personnes lors des trajets domicile-travail.



Sécurité Routière et Entreprises

Responsabilité de l'Employeur

La responsabilité de l'employeur est de s'assurer de l'évaluation des risques liés à la sécurité routière.

Initiatives de la Sécurité Routière

La Sécurité routière se mobilise pour accompagner les entreprises dans leur responsabilité de sensibilisation.

Règles de Prévention

1

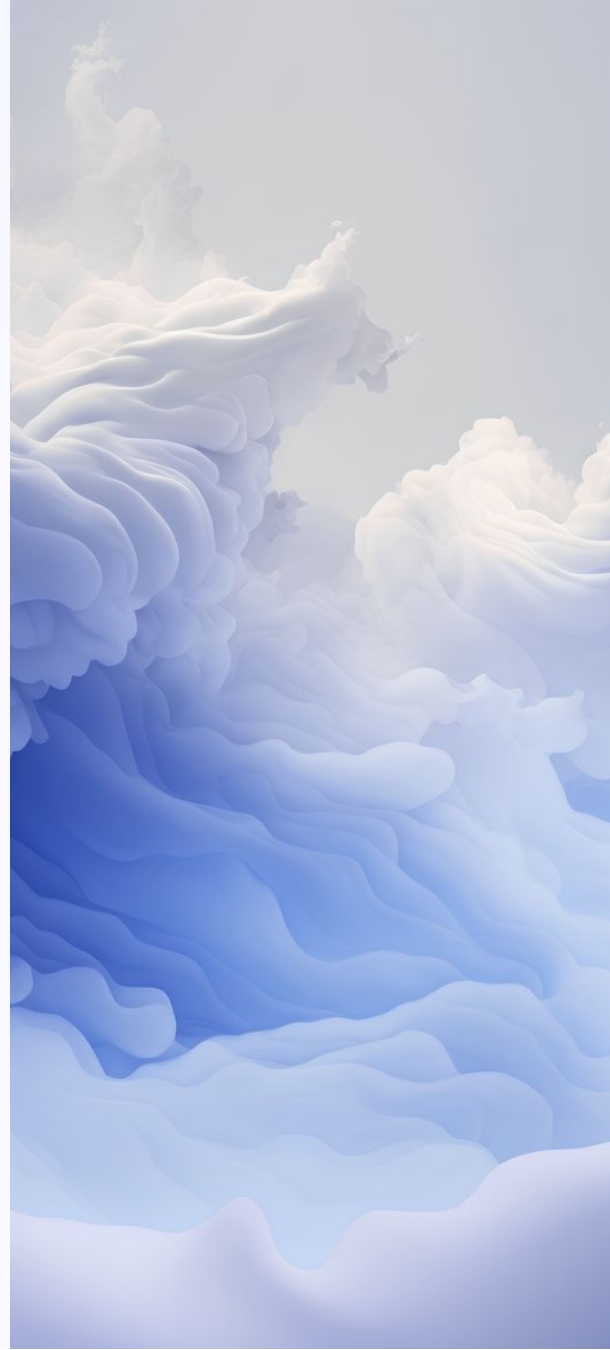
Prévention du Risque Trajet

La prévention dépend de la volonté commune des employeurs et du personnel, avec l'adoption d'un code de bonnes pratiques.

2

Prévention du Risque Mission

Cela s'inscrit dans le cadre réglementaire de l'évaluation des risques professionnels et s'intègre au document unique à établir par l'employeur.



Réduire le Risque Routier

Les Déplacements

Réduire le nombre et la fréquence des déplacements diminue l'exposition au risque.

Les Véhicules

La sécurité, l'entretien et l'adaptation à l'usage sont des aspects importants pour éviter que les véhicules deviennent des dangers pour leurs utilisateurs.

Les Communications Mobiles

L'analyse précise des besoins en communication et la définition d'un protocole d'utilisation garantissent leur usage le plus sûr.

Les Compétences

La prévention passe par la définition de l'aptitude, la vérification des compétences et la sensibilisation au risque de l'alcool au volant.

Mobilisation pour la Sécurité Routière

1

Communication

Sensibiliser au risque routier et établir des protocoles pour faire de la sécurité routière une priorité.

2

Politique de Prévention

La mise en place d'une politique s'appliquant dans les domaines des déplacements, des véhicules, des communications et des compétences.



Loi et Responsabilité

1 Article L 4121 du code du travail

Le chef d'établissement doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs, y compris les travailleurs temporaires.

En Savoir Plus

